



**PROTÉGER LES ZONES HUMIDES
POUR NOTRE AVENIR COMMUN**



Préserver. Valoriser. Inspirer.

- DOSSIER DE PRESSE -

#JMZH2025





Marais salés dans le Finistère © FMA

SOMMAIRE

Communiqué	3
Le Lancement national de la JMZH en France	4
Le programme de la JMZH 2025	6
Une sélection d'événements phares	7
La Journée mondiale des zones humides	8
En savoir plus sur les zones humides	9
La convention de Ramsar sur les zones humides	12
Le Conservatoire du littoral fête ses 50 ans	12
Le 12e programme des agences de l'eau	14
Contacts presse	15



UN MOIS POUR CHANGER DE REGARD SUR UN PATRIMOINE NATUREL UNIQUE QU'IL FAUT PROTÉGER POUR NOTRE AVENIR À TOUS !

DU 1ER AU 28 FÉVRIER 2025, LA FRANCE MET EN LUMIÈRE SES ZONES HUMIDES DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES (JMZH).

Des vasières du Mont Saint-Michel, aux mangroves de Guadeloupe ou de Guyane, en passant par les tourbières du Jura, les étangs de la Dombes et de la Brenne, l'estuaire de Gironde ou encore le delta de la Camargue..., **plusieurs centaines d'animations** sont organisées à travers le pays pour permettre à tous de (re)découvrir ces milieux extraordinaires. Des milieux aussi merveilleux que fragiles qui, sous les effets du changement climatique, de l'urbanisation ou encore de l'agriculture intensive, sont gravement menacés.

Placée sous le thème « **Protéger les zones humides pour notre avenir commun** », cette nouvelle édition de la JMZH appelle à une prise de conscience collective sur l'importance vitale des zones humides pour l'humanité et invite chacun(e) à agir pour leur préservation et leur restauration.



Protéger les zones humides : un enjeu crucial pour notre avenir

Depuis 1997, le 2 février est une journée mondiale consacrée à la sensibilisation du grand public aux zones humides. L'occasion de rappeler avec force que pour bénéficier d'un avenir prospère et durable, il est absolument nécessaire d'agir collectivement et à toutes les échelles pour protéger et restaurer ces écosystèmes.

En effet, les zones humides sont des espaces naturels qui, lorsqu'ils sont en bon état, rendent de nombreux services indispensables pour lutter contre le réchauffement climatique, pour assurer une bonne qualité de l'eau que nous buvons, pour nous protéger de certaines catastrophes naturelles et pour maintenir une riche biodiversité. Pourtant, elles font partie des écosystèmes les plus dégradés de la planète, avec une perte accélérée de leur surface – trois fois plus rapide que celle des forêts sur les 50 dernières années.

La France, championne des événements pendant la JMZH !

En France, un programme riche de **plus de 600 animations** attend le public. Associations de protection de l'environnement, collectivités, entreprises, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, offices de tourisme se mobilisent partout en France pour partager leurs passions pour ces milieux à travers des sorties nature, des conférences, des projections de films, des ateliers, des chantiers de restauration, ou encore des expositions.



VENDREDI 31 JANVIER

LANCEMENT NATIONAL DE LA JMZH 2025

LE LANCEMENT NATIONAL DE LA JMZH PERMET DE MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS NATIONAUX ET CEUX D'UN TERRITOIRE AUTOUR DES ZONES HUMIDES ET MARQUE SYMBOLIQUEMENT LE COUP D'ENVOI DU MOIS D'ANIMATIONS EN ZONES HUMIDES. CETTE JOURNÉE DE LANCEMENT EST ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION RAMSAR FRANCE, EN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC UN TERRITOIRE LIÉ AUX ZONES HUMIDES.



ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE



PROGRAMME PRÉVISIONNEL

(sur invitation et inscription dans la limite des places disponibles)

8h30 – Accueil des participants + **Point presse**

9h00 - Mots d'accueil

9h30-11h00 - Table ronde « **Protéger les zones humides pour notre avenir commun** »

Les zones humides font partie des écosystèmes les plus menacés dans le monde malgré leur rôle capital pour la résilience de la biodiversité et de nos usages face aux crises globales. Pour assurer notre avenir, la protection et la restauration des zones humides sont indispensables et reposent sur de nouvelles politiques publiques et une coopération renforcée entre tous les acteurs.

11h00 - 11h15 – Pause

11h15-12h45 - Table ronde « **Les villes et les zones humides, une protection réciproque ?** »

Alors que la population humaine est de plus en plus urbaine, les villes portent une grande responsabilité dans la protection des zones humides ; qui en retour participent à protéger les villes face aux effets toujours plus visibles du changement climatique.

12h45 - 14h00 - Buffet déjeuner

14h00 - 17h30 – Visites + Atelier



Circuit 1 : Découverte du Grand Marais de la Queue à Blangy-Tronville

Circuit 2 : Espace naturel sensible des alentours de Samara à la Chaussée Tirancourt

Circuit 3 : Visite guidée d'Amiens, une ville à l'histoire liée aux zones humides.

Atelier : Une Fresque participative pour comprendre les enjeux liés aux zones humides.



Contact pour participer au point presse et à la journée :

Denis BERLEMONT - jmzh@ramsarfrance.fr - 05 46 82 12 69 / 07 80 99 74 82

LA VILLE D'AMIENS EST HISTORIQUEMENT ET RÉSOLUMENT LIÉE AUX ZONES HUMIDES. SITUÉE AU CŒUR DU SITE RAMSAR DES "MARAIS ET TOURBIÈRES DES VALLÉES DE LA SOMME ET DE L'AVRE", ELLE A ÉTÉ DÉSIGNÉE VILLE DES ZONES HUMIDES PAR LA CONVENTION DE RAMSAR.

Le territoire de la ville d'Amiens est traversé par trois cours d'eau - Avre, Selle et Somme - qui ont fait sa richesse économique, dont témoigne sa cathédrale, Notre-Dame d'Amiens, joyau de l'art gothique et l'une des plus grandes cathédrales du monde. Ce paysage marqué par l'eau et les zones humides fait encore sa richesse environnementale, qui trouve son plus bel exemple dans les hortillonnages. Un maillage de rieux et d'étangs formant plus de 400 petites « îles » occupées par des jardins et des cultures maraîchères.



Ils sont le témoin de la relation particulière et ancienne qu'entretiennent les Amiénois avec les zones humides.

dans la préservation des zones humides de son territoire : respect des zones humides et de la ressource en eau, sensibilisation et information des publics, participation au réseau international des « villes des zones humides ».

La ville d'Amiens, située au cœur d'une des plus vastes vallées tourbeuses d'Europe désignée site Ramsar en 2017, a entamé une nouvelle étape dans cette relation privilégiée avec ses zones humides en étant accréditée « **Villes des zones humides** » l'année suivante par la Convention de Ramsar. Cette accréditation reconnaît ainsi au niveau international, les engagements de la ville

En renouvelant son accréditation « **Ville des zones humides** » et en accueillant le lancement de la JMZH 2025, la ville d'Amiens marque sa relation apaisée avec les zones humides, empreinte de compréhension de leur rôle important « pour notre avenir commun ».



Le site Ramsar des Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre



- Date de désignation : **18 décembre 2017**
 - Superficie : **13 100 ha**
 - Types de milieux humides : **Cours d'eau, tourbières, étangs, marais d'eau douce**
 - Espèces notables : **Blongios nain, Anguille européenne, Locustelle luscinioides, Busard des roseaux**
 - Gestionnaires : **Département de la Somme**
- Plus d'informations : <https://www.zones-humides.org/s-informer/association-ramsar-france/les-sites-ramsar-francais/marais-et-tourbieres-des-vallées-de-la-somme-et-de-l-avre>





PROGRAMME DE LA JMZH 2025 EN FRANCE

DURANT TOUT LE MOIS DE FÉVRIER, DES ANIMATIONS EN LIEN AVEC LES ZONES HUMIDES SONT PROPOSÉES PARTOUT EN FRANCE. RETROUVEZ LES ANIMATIONS PROCHES DE CHEZ VOUS PARMIS PLUS DE 600 ACTIVITÉS* PROPOSÉES SUR « J'AGIS POUR LA NATURE ».

Toutes les animations de la JMZH 2025

Cliquer sur la région pour accéder aux animations



La plateforme J'agis pour la nature



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Pour recenser toutes les animations de la "Journée mondiale des zones humides", la Fondation pour la Nature et l'Homme met à disposition sa plateforme gratuite de mise en relation entre structures et bénévoles.

Vous n'êtes qu'à un clic de découvrir toutes les animations organisées près de chez vous !

<https://jagispourlanature.org>



5 ÉVÉNEMENTS PHARES DE LA JMZH 2025

CHAQUE ANNÉE DES ANIMATIONS PROPOSÉES DURANT LA JMZH SE DÉMARQUENT QUE CE SOIT PAR LEUR ORIGINALITÉ, LEUR ENVERGURE OU LE SUJET QU'ELLES ABORDENT. RETROUVEZ ICI QUELQUES-UNES DE CES ANIMATIONS.



Portes-ouvertes au Forum des marais atlantiques 02/02/25 - Rochefort (Charente-Maritime)

Le Forum des Marais Atlantiques, l'un des 5 Pôles-relais zones humides, ouvre ses portes au grand public ! Au programme, plein d'activités pour comprendre le fonctionnement des zones humides littorales.

Organisé par Forum des marais atlantiques

[En savoir plus](#)

Découvrez la réserve ornithologique Baie de Somme - Grand Laviers 09/02/25 - Grand-Laviers (Somme)

Découverte de toute la richesse faunistique et floristique de cet ancien site industriel aux portes d'Abbeville.

Organisé par
Fédération départementale des chasseurs de la Somme

[En savoir plus](#)



© FDC 80



Festival « A tire d'ailes » du 14 au 16/02/25 - Carentan-les-Marais (Manche)

Première édition de « À tire d'aile, festival des oiseaux migrateurs » à Carentan-les-Marais et sur l'ensemble du territoire du Parc.

Organisé par
Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

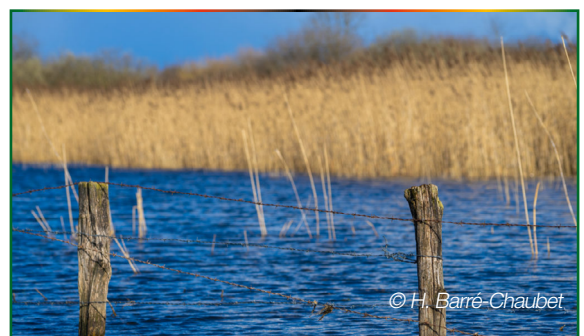
[En savoir plus](#)

Randonnée découverte sur les traces des milieux humides - 25/02/25 - Petit-Noir (Jura)

Une occasion unique de partir à la découverte des milieux humides de l'Espace Naturel Sensible de la Morte du Mératon.

Organisé par
Communauté de communes de la Plaine jurassienne

[En savoir plus](#)



© H. Barré-Chaubet



© J-E Roché

Conférence « Des flamants et des hommes » 01/03/25 - Hyères (Var)

Conférence de Jean-Emmanuel Roché, photographe de l'exposition Le flamant rose, présentée pendant la JMZH 2025, et l'auteur du livre « Flamants, entre nature et culture » .

Organisé par Hyères patrimoine

[En savoir plus](#)



LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

DEPUIS 1997, LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES (JMZH) A LIEU CHAQUE ANNÉE LE 2 FÉVRIER, POUR COMMÉMORER LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE RAMSAR SUR LES ZONES HUMIDES ET RAPPELER L'IMPORTANCE DE LA PRÉSERVATION DE CES ÉCOSYSTÈMES.

La Convention sur les zones humides, aussi appelée Convention de Ramsar, a été signée le **2 février 1971**, dans la ville de Ramsar, en Iran. Depuis 1997, la Journée mondiale des zones humides (JMZH) a lieu chaque année le 2 février, pour commémorer cette signature et rappeler l'importance de la préservation des zones humides. En 2021, cette date anniversaire a été officiellement adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en tant que Journée mondiale des zones humides dans le monde entier. L'occasion de rassembler les pays pour susciter la prise de conscience, l'appréciation et l'action en faveur des zones humides.

En France, une organisation exemplaire

Parce que l'enjeu est de taille et que les zones humides méritent bien plus qu'une unique Journée mondiale, l'association Ramsar France coordonne, depuis bientôt 10 ans, l'organisation de la « JMZH » qui dure en France tout le mois de février. L'objectif ? Mobiliser les associations, gestionnaires d'espaces naturels, centres d'éducation à l'environnement, usagers des zones humides ou encore collectivités et sensibiliser le grand public aux richesses et rôles de ces milieux si précieux.

Flamants roses dans une lagune.
© Jean Jalbert (Tour du Valat)



Grâce à l'organisation mise en place au niveau national, qui implique plus de **50 réseaux d'acteurs** partenaires, la France est, de très loin, le pays qui propose le plus d'animations pendant la JMZH. En 2024, entre le 1er et le 29 février, un peu moins de **400 structures** différentes ont

proposé **979 animations** dans toute la France. Un peu plus de **35 000 personnes** y ont participé, dans presque tous les départements français, et notamment dans 46 des 54 sites Ramsar français. Dans le monde, il y a eu un peu moins de **1 900 animations** dans **88 pays**.



Protéger les zones humides pour notre avenir commun

Pour l'édition 2025, le thème proposé par la convention de Ramsar, « **Protéger les zones humides pour notre avenir commun** », est celui de la COP 15 Ramsar qui aura lieu en juillet 2025 au Zimbabwe.

Une manière de rappeler dès le début d'année que des zones humides en bon état sont essentielles pour notre avenir à tous et qu'il faut travailler ensemble, à toutes les échelles, pour assurer leur protection et leur restauration.

Toutes les informations utiles sur la JMZH

www.zones-humides.org/journee-mondiale-zones-humides



EN SAVOIR PLUS SUR LES ZONES HUMIDES

LE TERME « ZONE HUMIDE » DÉSIGNE UN ESPACE DE TRANSITION ENTRE LA TERRE ET L'EAU. L'EAU - DOUCE OU SALÉE - PEU PROFONDE Y EST PRÉSENTE EN PERMANENTE OU TEMPORAIRE. ESTUAIRES, LAGUNES, MARAIS, ÉTANGS, LACS, MARAIS SALANTS, BAIES, VASIÈRES, TOURBIÈRES, PRAIRIES HUMIDES, MARES, FORÊTS HUMIDES, OU ENCORE RÉCIFS CORALLIENS, LAGONS ET MANGROVES ; TOUS SONT DES ZONES HUMIDES.

Mal connues et mal comprises, les zones humides couvrent actuellement **environ 6 % de la surface terrestre**. Malgré les nombreux services qu'elles rendent, pour la biodiversité, la lutte contre le changement climatique, la résilience de nos sociétés, la préservation de la ressource en eau, notre économie et nos loisirs, elles sont encore trop souvent victimes d'une perception négative.

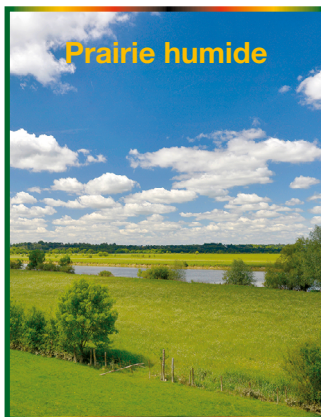
Les zones humides font partie des écosystèmes les plus détruits de la planète. En 50 ans, leur étendue a **diminué de 35% dans le monde**, un rythme 3 fois plus élevé que la déforestation. On constate également une dégradation généralisée de leur état sous l'effet de nombreux facteurs :

artificialisation des sols, intensification de l'agriculture et déprise agricole, drainage, prélèvements d'eau, pollution, espèces exotiques envahissantes ...

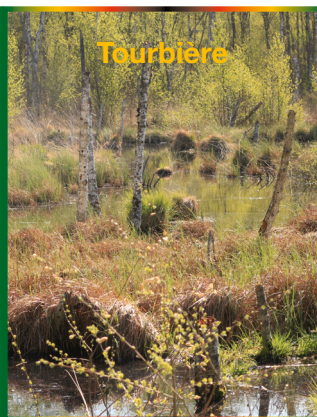
Les zones humides continuent de disparaître partout dans le monde alors qu'il s'agit d'écosystèmes parmi les plus utiles pour répondre aux crises – climat, eau, biodiversité – que nous traversons actuellement.

Véritables « couteaux suisses », elles assurent de nombreux services, essentiels et gratuits pour notre avenir à tous en épurant l'eau, en limitant les effets des crues et des tempêtes, en stockant le carbone... avec de multiples autres bénéfices !

Prairie humide



Tourbière



Mangrove



Etang



En France, 100% des amphibiens, 50% des oiseaux et 33% des végétaux dépendent des zones humides

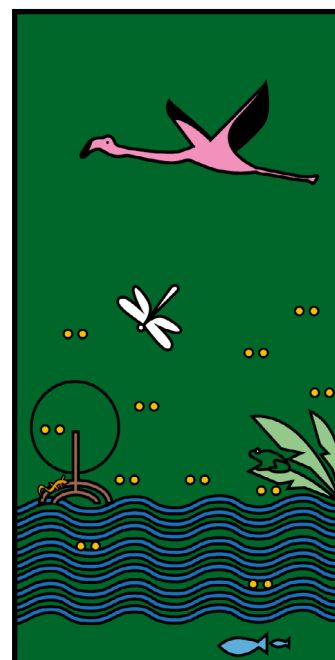
Les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau. Cette situation crée des conditions propices au développement d'une grande diversité de formes de vie, terrestres comme aquatiques : plantes, oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, poissons et invertébrés dont les odonates. Ces espèces sont souvent spécialisées dans les milieux de transition, et en dépendent pour survivre.

Véritables **réservoirs de vie**, les zones humides se caractérisent ainsi par une biodiversité animale et végétale qui leur est propre (roseaux, libellules, amphibiens) ainsi que par l'accueil temporaire de nombreuses autres espèces (oiseaux et poissons migrateurs) à certaines étapes cruciales de leur vie.

Le saviez-vous ?

Dans le monde, **plus de 40 %** de toutes les espèces dépendent directement des zones humides.

Et **plus de 25 %** de ces espèces sont en danger d'**extinction**.





100 mètres de mangroves permettent de réduire jusqu'à 66 % la hauteur des vagues.

Plus de **90 % des catastrophes naturelles** sont causées par des inondations, des sécheresses, des tempêtes et d'autres catastrophes liées à l'eau. Des zones humides en bonne santé, agissent comme des éponges naturelles et participent à amortir ces phénomènes de plus en plus courants et intenses aux multiples effets parfois dévastateurs.

Les marais salés, les vasières, les mangroves, les prairies humides et autres habitats humides stockent en effet l'eau pendant les inondations et préservent les eaux de surface pendant les sécheresses.

Ces milieux naturels agissent également comme de **véritables reins de la nature**, qui filtrent les polluants et assurent la disponibilité d'une eau de qualité dans les nappes souterraines et les cours d'eau, sources principales de notre eau potable.

La mauvaise santé ou la dégradation des zones humides réduisent considérablement leurs capacités à contribuer à la protection contre les inondations et les sécheresses ou à filtrer les eaux polluées.

La protection, la restauration et la gestion durable des zones humides peuvent contribuer à réduire les effets des catastrophes naturelles et à soutenir le rétablissement des communautés à long terme. Mais la valeur des zones humides dans la lutte contre les catastrophes est rarement comprise et appréciée; et par conséquent, elles ne sont pas assez prises en compte dans les politiques d'aménagement et les programmes de réduction des risques de catastrophe.

Le saviez-vous ?

Les zones humides permettent une économie de traitement de l'eau potable estimée à **2 000 euros annuels** par hectare et par habitant.

Il est **5 fois moins coûteux de protéger les zones humides** que de compenser la perte des services qu'elles rendent gratuitement.



Autour de 240 millions d'euros de biens/valeur commerciale sont prélevés chaque année dans les zones humides en France.

Les zones humides sont des écosystèmes très productifs et de grande valeur. Depuis des millénaires, elles jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement de nos sociétés et elles sont à la base d'un avenir économique durable, en améliorant la productivité agricole, en soutenant la pêche et en garantissant un accès à l'eau pour de nombreuses activités économiques.

De plus, la beauté naturelle et la diversité des paysages, de la faune et de la flore des zones humides en font des lieux idéaux pour les activités de loisirs qui génèrent des recettes importantes, profitent aux communautés locales et contribuent à promouvoir la gestion durable de ces zones humides.

Les zones humides sont donc un véritable atout pour un territoire qui sait les protéger au travers de politiques et de stratégies d'aménagement et de gestion plus efficaces.



Le saviez-vous ?

Plus d'un million d'hectares de zones humides sont inventoriées dans des parcelles agricoles (3,8% de la surface agricole utile), dont 71% sont situées dans une prairie.

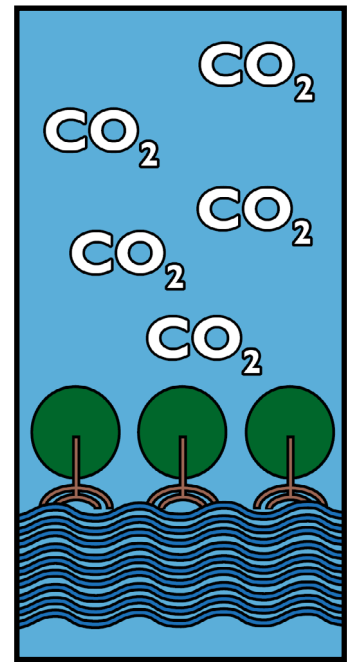


Les zones humides captent 2 fois plus de carbone que les forêts

Les zones humides comptent parmi les écosystèmes les plus efficaces pour stocker le carbone. Les tourbières, les mangroves, les prairies humides, les marais littoraux, les herbiers marins, etc. absorbent et stockent de grandes quantités de carbone dans leurs sols et leur biomasse, parfois pendant des siècles.

Leur rôle est donc essentiel dans l'atténuation des effets des changements climatiques. A condition de les garder intactes ! Car quand elles sont dégradées, les zones humides deviennent émettrices de carbone notamment sous forme de CO₂ et de méthane.

Pour atteindre l'objectif fixé par l'Accord de Paris, il est nécessaire d'empêcher la poursuite de la dégradation et du drainage des zones humides et de restaurer un maximum de celles qui ont été dégradées, en particulier les tourbières.



Le saviez-vous ?

Les tourbières couvrent seulement **3 % de la superficie de la planète**, mais stockent plus du double de carbone que toutes les forêts.

Les tourbières **drainées** émettent **2 à 3 milliards de tonnes d'équivalent CO₂** dans l'atmosphère, soit dix fois les émissions annuelles de la France hexagonale !



La fréquentation des centres d'accueil en zones humides a augmenté de 57% en 20 ans.

Les zones humides attirent aussi une grande variété d'activités récréatives, générant des recettes importantes qui profitent aux communautés locales et contribuent à promouvoir la gestion durable des zones humides concernées.

De plus, le cadre offert par les zones humides et les relations qu'elles permettent entre l'Homme et la Nature, ont apporté une contribution essentielle au patrimoine artistique de la plupart, voire de toutes les cultures, dans le monde entier.

Il est toutefois nécessaire d'appliquer une planification rigoureuse pour garantir que les activités et les niveaux de fréquentation sont écologiquement et socialement durables.

La participation de la communauté contribue positivement à la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides. Les connaissances traditionnelles des populations locales et les programmes de sciences participatives constituent donc des ressources inestimables pour connaître l'état des zones humides et pourraient être utilisées davantage.

Le saviez-vous ?

Plus de 40 millions de visiteurs sont accueillis chaque année dans les sites du Conservatoire du littoral.



LA CONVENTION DE RAMSAR SUR LES ZONES HUMIDES



Mieux connue sous le nom de **Convention de Ramsar**, la convention sur les zones humides est un traité intergouvernemental adopté le **2 février 1971** à Ramsar en Iran. Il s'agit du premier traité d'envergure mondiale sur la conservation et l'utilisation durable d'un écosystème particulier.

La convention de Ramsar reconnaît les zones humides comme des écosystèmes extrêmement importants pour la biodiversité, la gestion de l'eau, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et le bien-être des sociétés humaines. Elle vise la préservation de ces milieux en défendant trois grands principes : l'**utilisation durable** de toutes les zones humides, la mise en œuvre d'un **réseau des zones humides d'importance internationale** (ou sites Ramsar) à préserver et la **coopération internationale** autour de la préservation et la restauration des zones humides.

Début 2025, la Convention compte **172 États** signataires, dont la France, qui ont désigné plus de **2 500 zones humides d'importance internationale**, soit près de 2,6 millions de kilomètres carrés (4,5 fois la superficie de la France hexagonale). A ce réseau de sites vient s'ajouter un réseau de **43 villes des zones humides**, reconnues pour leurs actions en faveur de la préservation de leurs zones humides.

Tous les 3 ans, la **Conférence des parties contractantes** (COP) se réunit pour convenir d'un programme de travail pour les trois années suivantes et examiner des orientations sur les questions environnementales actuelles et émergentes relatives aux zones humides.

La **15^{ème} COP de la convention de Ramsar** aura lieu en juillet au Zimbabwe, notamment pour adopter le nouveau **Plan stratégique de la convention**.



Les sites Ramsar dans le monde © RSIS - Convention de Ramsar

www.ramsar.org

La convention de Ramsar en France

La France a ratifié la convention de Ramsar en 1986.

Actuellement, elle compte **55 sites Ramsar** dont 12 en outre-mer, pour une superficie de **3,9 millions d'hectares** (3 fois la région Île-de-France) et **6 villes des zones humides**.

Ces deux réseaux sont amenés à s'élargir dans le futur grâce aux nombreuses candidatures en préparation.

www.ramsarfrance.fr



La Camargue, site Ramsar désigné en 1986 © PNR Camargue



Les marais et tourbières des montagnes du Bugey, désigné en 2024 © Département de l'Ain



LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL FÊTE SES 50 ANS

DEPUIS 50 ANS, LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL EST UN ACTEUR MAJEUR DE LA PROTECTION DES ZONES HUMIDES QUI S'APPUIE SUR UN LARGE RÉSEAU DE PARTENAIRES ET DE GESTIONNAIRES DE SES SITES POUR AGIR DANS L'HEXAGONE ET EN OUTRE-MER EN SUIVANT TROIS AXES : PROTÉGER, VALORISER, PARTAGER.



Créé en 1975, le Conservatoire du littoral est un établissement public national chargé d'acquérir, en concertation avec les collectivités territoriales, des espaces littoraux et lacustres afin de les protéger et de les ouvrir au public.

En 50 ans d'existence, le Conservatoire du littoral a acquis **plus de 220 000 hectares**,

soit 18% du linéaire côtier. Ce **patrimoine naturel**, caractérisé par une exceptionnelle diversité de paysages et de milieux, tels les dunes du Nord, les falaises normandes, les marais de l'Atlantique et les étangs d'Occitanie, les calanques marseillaises, les plages corses ou les mangroves de Guyane...

est également un **patrimoine culturel et architectural** unique, avec un ensemble d'édifices religieux, d'ouvrages militaires, de phares, de lieux de villégiatures ou encore de vestiges archéologiques. Un domaine public inaliénable de quelque **800 sites** fréquentés par **plus de 40 millions de visiteurs** chaque année.



La superficie de zones humides sous la responsabilité du Conservatoire est estimée à **environ 100 000 hectares** dont près de 58 700 hectares en Outre-mer. Le Conservatoire est fermement engagé dans la protection de ces espaces, avec un objectif d'acquisition annuel de **800 à 1 200 hectares en zones**

humides, inscrit dans la Stratégie nationale pour la biodiversité et dans le cadre du Plan National Milieux Humides. En moyenne, le Conservatoire consacre **deux millions d'euros chaque année** à divers travaux de remodelage, de génie végétal et d'aménagement hydraulique, contribuant ainsi à la bonne gestion et à la restauration de ces zones humides.

Les efforts du Conservatoire du littoral pour l'acquisition et la restauration de milieux humides dégradés vont continuer avec la menée d'un ensemble d'opérations déjà identifiées et programmées visant à la protection de ces milieux.



LE 12^{ÈME} PROGRAMME DES AGENCES DE L'EAU

LES SIX AGENCES DE L'EAU SONT DES ACTEURS INCONTOURNABLES DE LA PROTECTION DES ZONES HUMIDES. AU TRAVERS DE LEURS PROGRAMMES D'ACTION, ELLES SOUTIENNENT DE NOMBREUSES ACTIONS POUR PRÉSERVER ET RESTAURER CES MILIEUX INDISPENSABLES.

Le 1er janvier 2025, les agences de l'eau françaises ont engagé leur 12^{ème} programme pour une durée de six ans. Dotés d'une capacité d'aide de **plus de 13 milliards d'euros**, ces programmes accompagnent la transition écologique des territoires en réponse aux défis majeurs de la restauration du bon état des eaux, de la reconquête de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique.

Des écosystèmes aquatiques résilients et interconnectés sont en effet plus robustes pour supporter les effets du changement climatique, lors d'épisodes de sécheresse ou de fortes précipitations. La préservation et la restauration des zones humides et des rivières forment donc l'un des axes forts des 12^{èmes} programmes.

Les agences de l'eau encouragent les opérations qui visent à redonner un fonctionnement naturel

aux rivières et à renforcer la connectivité entre les milieux en favorisant les solutions fondées sur la nature.

Les agences de l'eau interviennent de manière directe par des aides aux actions de conservation ou de restauration des espaces naturels (rivières, lacs, zones humides, champs d'expansion des crues, espaces rétro-littoraux et littoraux), de restauration des continuités écologiques, ou de mesures en faveur d'espèces patrimoniales.

Entre 2019 et 2023, **137 503 hectares** de zones humides ont bénéficié du soutien des agences de l'eau pour leur préservation et leur restauration.

De 2025 à 2030, **2 milliards d'euros** seront dédiés à la préservation et à la restauration des milieux aquatiques et à la biodiversité.



www.lesagencesdeleau.fr



© Agence de l'eau Adour-Garonne

Le saviez vous ?

En 2023, les actions des agences de l'eau ont contribué à préserver **57 321 ha de zones humides** (34 831 ha entretenus, 19 947 ha restaurés et 2 543 ha acquis).

Au total, **336 millions d'euros** ont été dédiés à la restauration des milieux aquatiques, des zones humides et de la biodiversité.



CONTACTS ET ESPACE PRESSE

Retrouvez toutes les informations sur la JMZH 2025 et les sources des chiffres cités dans l'espace presse en ligne :

www.zones-humides.org/jmzh-presse

Pour illustrer vos articles, les photos de ce dossier de presse et d'autres sont disponibles sur demande auprès de l'association Ramsar France.



Association Ramsar France

Denis BERLEMONT

Tél : 05 46 82 12 69 / 07 80 99 74 82

jmzh@ramsarfrance.fr



Office français de la biodiversité

Florence BARRETO / 06 98 61 74 85

presse@ofb.gouv.fr

ofb@rumeurpublique.fr



Agences de l'eau

Florence CHAFFAROD

03 87 34 47 59 / 06 72 79 28 67

delegation.communication@eau-rhin-meuse.fr



Agir pour la biodiversité

LPO

Yann LIBESSART

Tél : 06 18 75 67 87 / 05 33 10 03 32

yann.libessart@lpo.fr



Conservatoire du littoral

Conservatoire du littoral

Samia LAMRI

Tél : 01 44 63 56 70

communication@conservatoire-du-littoral.fr

Suivez la Journée mondiale des zones humides sur les réseaux sociaux :

#JMZH2025

La biodiversité des milieux humides en chiffres

Les zones humides sont présentes partout en France et abritent une biodiversité exceptionnelle. Quel est leur état aujourd'hui, et leurs tendances sur ces dernières décennies ?

Pour le savoir, l'**Observatoire National de la Biodiversité** (ONB) suit un jeu de **33 indicateurs** régulièrement mis à jour, qui dessinent un panorama évolutif de ces milieux fragiles en couvrant aussi bien la biodiversité qu'ils abritent, que les pressions qui pèsent sur eux, ou les actions en leur faveur...

A l'occasion de la JMZH 2025, l'ONB publie la première synthèse de ces indicateurs :

« **La biodiversité des milieux humides français** ».

Pour consulter la brochure (à partir du 31 janvier) :

<https://naturefrance.fr/publications/la-biodiversite-des-milieux-humides-francais>





L'association Ramsar France

Le but de l'association Ramsar France est la promotion du label Ramsar et l'animation du réseau des sites et des villes Ramsar en France. Son ambition est double : créer un lien entre les sites et les villes Ramsar français, le ministère en charge de l'écologie et le secrétariat de la convention de Ramsar, et jouer la complémentarité et la solidarité entre les zones humides françaises.

Elle est en charge de la coordination française de la JMZH.

L'association Ramsar France est également le correspondant national ONG de la politique de Communication, Éducation, Sensibilisation et Participation (CESP) pour la convention de Ramsar.

www.ramsarfrance.fr

ILS PARTICIPENT À LA RÉUSSITE DE LA JMZH

